

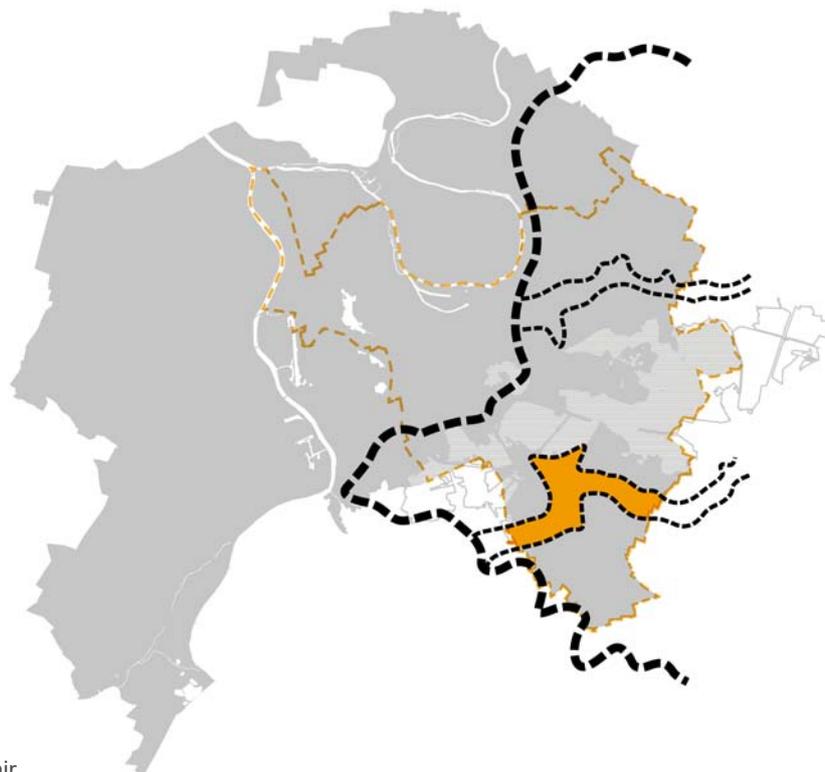
Ablon-sur-Seine
Alfortville
Arcueil
Athis-Mons
Boissy-Saint-Léger
Bonneuil-sur-Marne
Bry-sur-Marne
Cachan
Champigny-sur-Marne
Charenton-le-Pont
Chennevières-sur-Marne
Chevilly-Larue
Choisy-le-Roi
Créteil
Fontenay-sous-Bois
Fresnes
Gentilly
L'Haÿ-les-Roses
Ivry-sur-Seine
Joinville-le-Pont
Juvisy-sur-Orge
Le Kremlin-Bicêtre
Limeil-Brévannes
Maisons-Alfort
Mandres-les-Roses
Marolles-en-Brie
Morangis
Nogent-sur-Marne
Noisieu
Orly
Ormesson-sur-Marne
Paray-vieille-poste
Périgny-sur-Yerres
Le Perreux-sur-Marne
Le Plessis-Trévisé
La Queue-en-Brie
Rungis
Saint-Mandé
Saint-Maur-des-Fossés
Saint-Maurice
Santeny
Sucy-en-Brie
Savigny-sur-Orge
Thiais
Valenton
Villecresnes
Villejuif
Viry-Châtillon
Villeneuve-le-Roi
Villeneuve-Saint-Georges
Villiers-sur-Marne
Vincennes
Vitry-sur-Seine

Unité 5.4

La vallée du Réveillon

La vallée encaissée du Réveillon, affluent de l'Yerres, se présente comme une petite entaille géographique est-ouest dans le plateau de Brie. Le territoire est préservé et produit des respirations entre les villages de Santeny, de Marolles-en-Brie et de Villecresnes qui s'égrènent de part et d'autre de la rivière.

Ce paysage singulier et verdoyant alterne entre côteaux urbanisés, espaces boisés naturels et parcelles agricoles sur les versants les moins abrupts. Les ouvertures champêtres associées au tracé sinueux du Réveillon favorisent la continuité entre vallée et plateau.



4 communes sur l'EPT 11
Grand Paris Sud Est Avenir

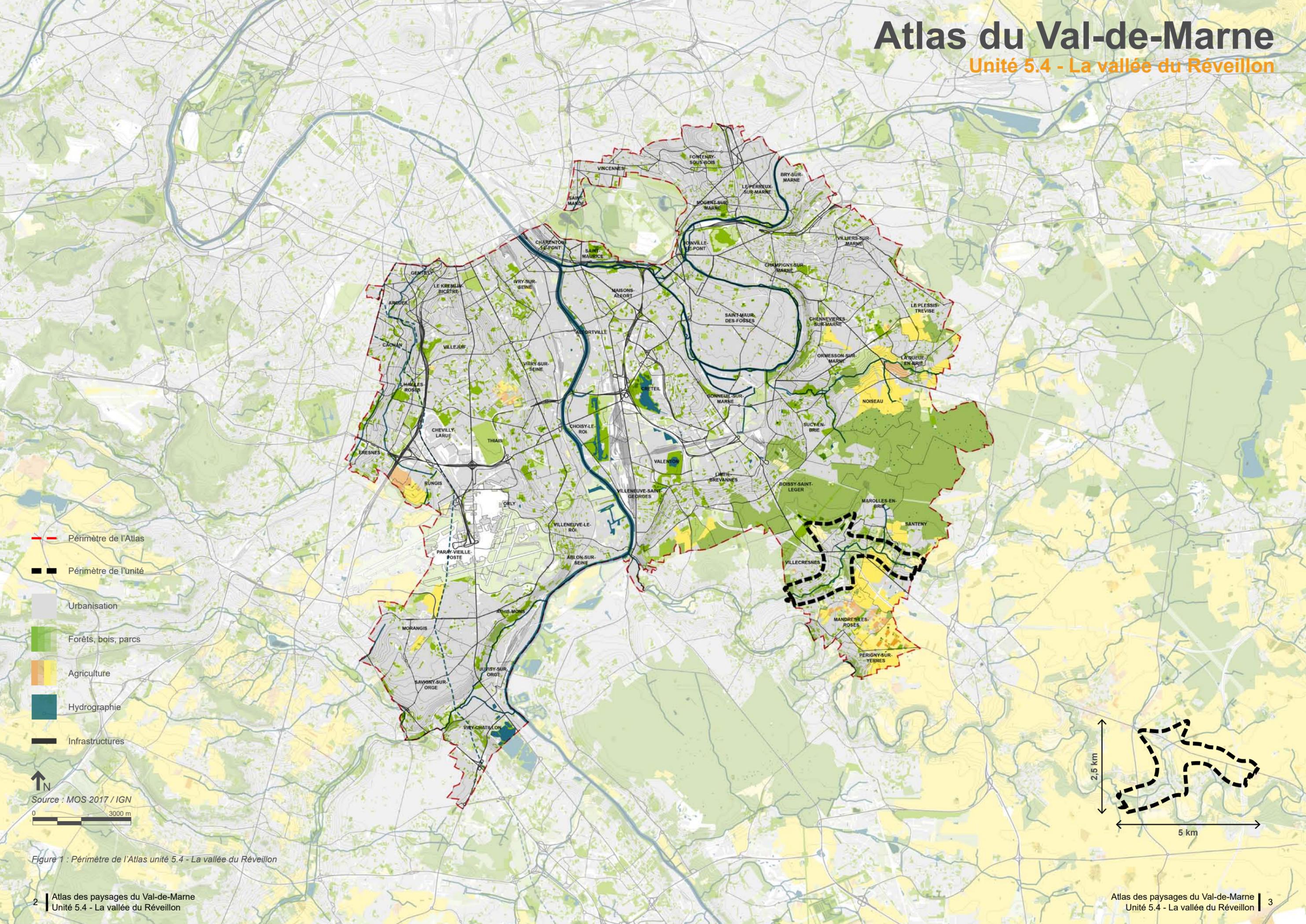


Figure 1 : Périmètre de l'Atlas unité 5.4 - La vallée du Réveillon

Unité 5.4

La vallée du Réveillon



Quartiers d'habitats individuels et arborés, jalonnés de poches de résidences ouvertes orientées vers la vallée du Réveillon

Espaces boisés sur les pentes abruptes de la vallée du Réveillon

Vallée du Réveillon, rives arborées et prairies inondables, composantes de la Ceinture Verte d'Île-de-France (Grande Randonnée de Pays)

Habitat pavillonnaire dans la pente de la vallée du Réveillon

Villes de Yerres et de Brunoy, les quartiers pavillonnaires encadrent le Réveillon

Arc boisé

Confluence du Réveillon avec l'Yerres

N

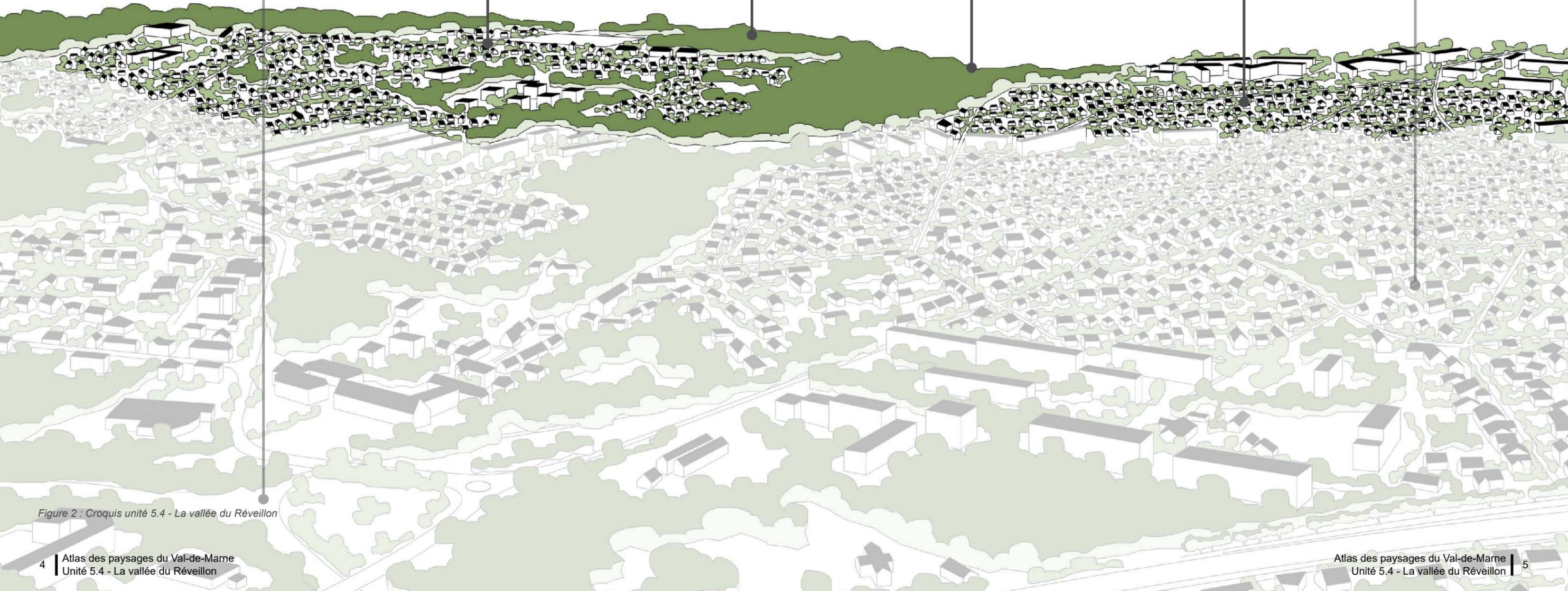


Figure 2 : Croquis unité 5.4 - La vallée du Réveillon

Contexte

Identité & territoire

Une vallée au cours d'eau discret qui se laisse découvrir
Des paysages qui invitent à l'évasion

Se glissant subtilement dans une petite vallée cultivée et boisée, la rivière du Réveillon est un cours d'eau qui se laisse découvrir par les promeneurs tout au long de son parcours, sur près de 22km. Sous affluent de la Seine, il prend sa source en Seine-et-Marne dans la forêt d'Armainvilliers à Pontcarré et se jette dans l'Yerres, en Essonne.

Son cours d'eau traverse une succession d'ambiances, plaines agricoles en amont, vallée verdoyante (entre Santeny et Villecresnes) pour terminer sa course entre deux villes (Brunoy et Yerres). Ses rives sont presque toujours aménagées et accessibles pour les piétons.

La géographie particulière du Réveillon

A l'instar de la vallée du Morbras, l'anfractuosité géographique orientée est-ouest dans le plateau de Brie, creusée par la rivière du Réveillon, propose des paysages confidentiels où l'eau se fait discrète et où les coteaux alternent entre paysages fermés et paysages ouverts. Les deux rives sont souvent dissemblables, tant par leur occupation que par leur caractéristique géographique : au nord, plutôt de l'habitat adossé à des bois ; au sud, plutôt de l'agriculture.

Une organisation hydrographique fondatrice

Petit affluent modeste qui alimente l'Yerres, à Villeneuve-Saint-Georges, peu avant sa confluence avec la Seine, le Réveillon prend sa source dans la forêt d'Armainvilliers, alimenté par le ruisseau de la Ménagerie en aval de Lésigny. Il traverse les communes de Santeny, Marolles-en-Brie et Villecresnes et poursuit sa route jusqu'à la vallée de l'Yerres dans la ville éponyme.

Trois ambiances, trois agencements de paysage

Le parcours de la rivière propose une succession d'espaces aux atmosphères distinctes :

- 1 en amont, une vallée agricole à Santeny, bourgade au caractère rural dans un écrin de verdure. Seul un petit chemin (rue du Réveillon) qui relie Santeny à Marolles-en-Brie, permet de le parcourir.
- 2 un peu plus bas (Marolles-en-Brie / Villecresnes), ce paysage perd de son homogénéité avec une rive gauche urbanisée qui fait face à une rive droite plus naturelle où se succèdent golf, bois et plaine sportives.
- 3 plus en aval (Villecresnes), l'urbanisation est répartie différemment sur les deux versants de la vallée et le caractère plus aménagé (descente des lotissements, pelouses, essences décoratives horticoles, ...) supprime l'ambiance champêtre de la vallée.

Une pièce paysagère verdoyante

Le Réveillon a la particularité d'avoir des rives non urbanisées tout au long de son parcours, et connectées aux différents paysages traversés. Certains secteurs sont néanmoins privatisés. La vallée constitue ainsi une respiration paysagère à l'échelle du territoire qui a su rester ouverte, résistante aux effets de l'étalement urbain. On y trouve des champs cultivés, des espaces récréatifs, des zones naturelles, des bois et des bosquets qui constituent un patrimoine paysager.



Santeny : Lavoir sur le Réveillon



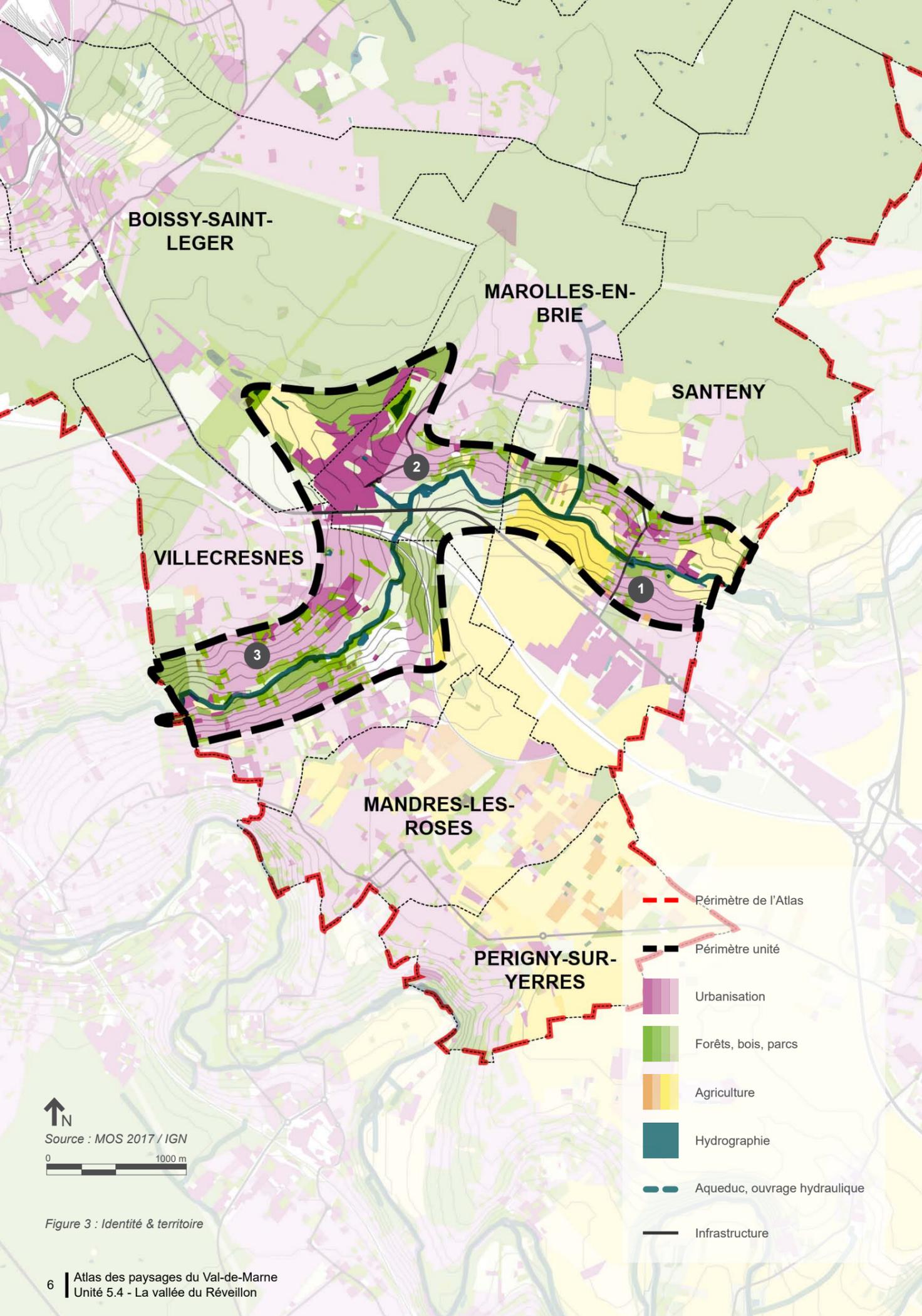
Villecresnes : Franchissement du Réveillon

Synthèse

N'échappant pas au développement urbain de l'agglomération parisienne des dernières décennies, la vallée du Réveillon reste pour autant relativement préservée et conserve une ambiance rurale forte.

L'étalement pavillonnaire, accompagné du développement des infrastructures s'est fait sur les franges du plateau, puis est descendu dans la vallée, mais des respirations agricoles et naturelles sont maintenues.

La vallée reste néanmoins fragile à la merci du mitage urbain.



Source : MOS 2017 / IGN
0 1000 m

Figure 3 : Identité & territoire

Valeurs clés des paysages

Géographie & infrastructures

Une petite vallée alluviale et périurbaine peu accessible
Un paysage préservé

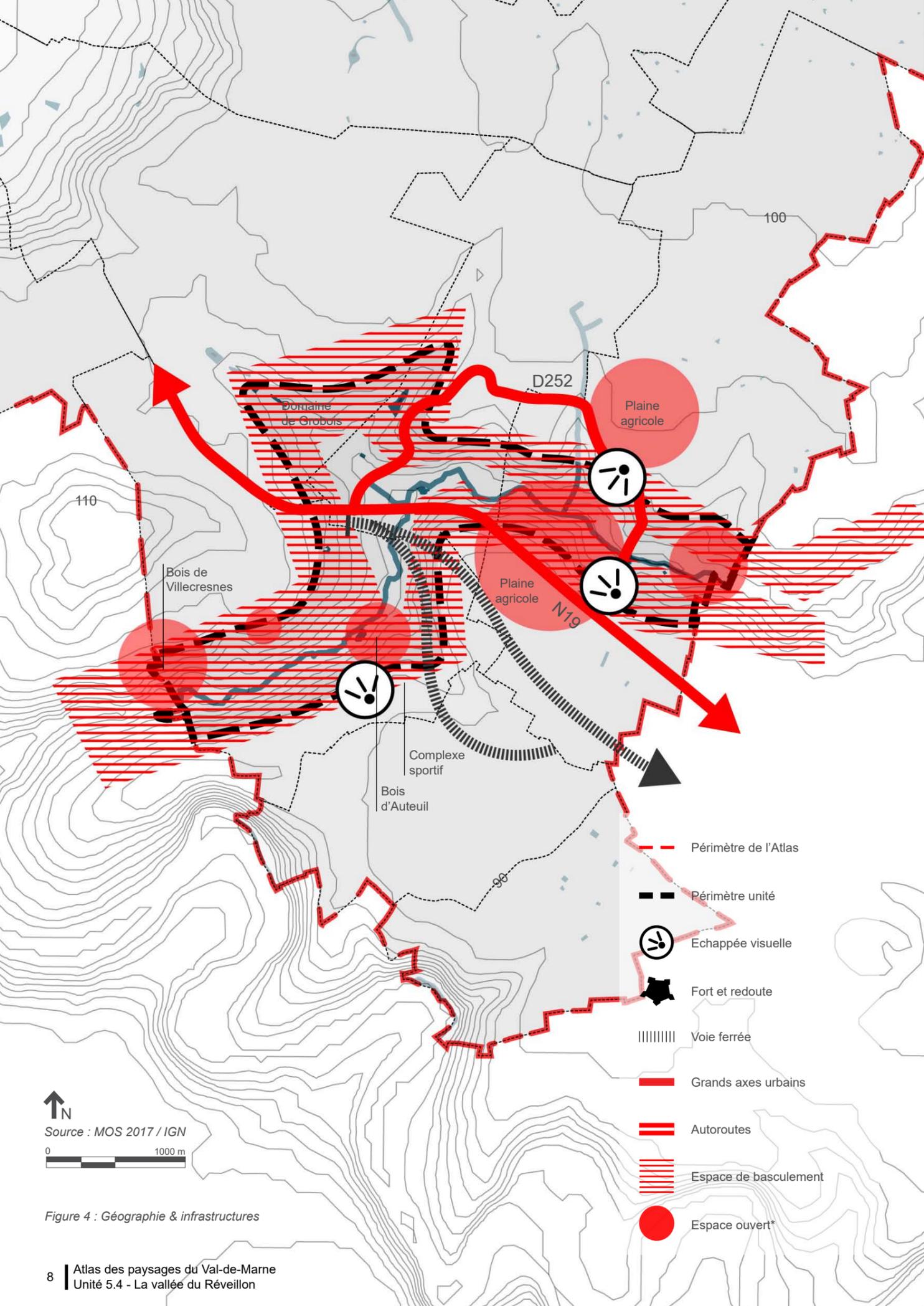


Figure 4 : Géographie & infrastructures

Reliant le plateau Briard à la vallée de la Seine, en passant par l'Yerres, la petite vallée du Réveillon présente l'apparence d'un paysage rural où règne une certaine douceur de vivre. Elle se compose de plusieurs motifs paysagers (champs, bois, prairie, silhouette de village etc.) mais conserve une cohérence d'ensemble tout au long de son cours d'eau.

Une rivière impétueuse mais maîtrisée

La rivière du Réveillon parcourt 21,6 km depuis la forêt d'Armainvilliers en Seine-et-Marne, où elle prend sa source, jusqu'à la Vallée de l'Yerres, pour se jeter à hauteur de l'ancienne Abbaye de Yerres dans l'Essonne.

D'anciens récits locaux racontent qu'elle tire son nom de son cours longtemps indomptable qui sort brusquement de son lit ; les vieilles histoires disent : « *il arrive que, brusquement, à certaines périodes, par fortes pluies elle se réveille et inonde sa vallée* ».

Depuis, sur son parcours, plusieurs étangs ont été construits, comme à Servon en Seine-et-Marne, à Villecresnes (en 1989), pour réguler les variations brusques de la rivière, rendre son cours plus apaisé et moins dangereux. Ces ouvrages ont permis de maîtriser les inondations, permettant ainsi aux rives d'être plus praticables et donc aussi constructibles.

Une vallée épargnée par le passage d'infrastructures

Avec le passage de la voie ferrée, l'ancienne route de Paris à Bâle (actuelle N19) fait figure d'exception dans cette vallée où les franchissements restent relativement discrets, le petit cours d'eau

Briard étant non navigable. Dans le village de Santeny, il est associé à un patrimoine bâti : moulin, ancien pont, murs d'enceinte de propriété. À Villecresnes, les trois passages des rues qui l'enjambent ont un vocabulaire très routier (bordures hautes etc.). Un chemin qui longe la rivière est une liaison douce qui part de la confluence du Réveillon à Yerres dans l'Essonne, traverse à Villecresnes, poursuit son trajet à travers le golf de Marolles et remonte jusqu'au plan d'eau «La Queue de Poêle» à Santeny.

Les abords de la RN19 : une entrée de territoire encombrée

N'échappant pas à l'attractivité générée par le flux de voitures, les rives de la RN19 se sont transformées avec des implantations de services et commerces. Si la partie sud-est a su conserver ses alignements d'arbres, la partie nord-ouest, en haut de la côte, devient plus minérale et plus pauvre, laissant s'imposer une ambiance routière. Si ce développement un peu anarchique et composite reste limité le long de la route, il impacte fortement la séquence d'entrée dans la vallée qui prend l'aspect d'une zone d'activités.

Un maillage de chemins et de promenades

Reprenant le tracé de l'ancienne voie de chemin de fer qui charriait autrefois la production de roses à Paris, le chemin des Roses est une partie de la Végétale qui relie aujourd'hui la plaine centrale (parc départemental du Val-de-Marne à Créteil) en direction du Val-de-Marne à Santeny (massif de l'Arc boisé) et se

poursuit sur le plateau rural Briard. Dans la vallée du Réveillon, cette voie emprunte le chemin des Roses qui remonte sur le plateau pour se connecter à la Végétale et l'Arc boisé. Elle se poursuit ensuite par le chemin des Roses en Seine-et-Marne.

Richesses

Une géographie facilement identifiable composée d'une succession d'ouvertures et de fermetures qui rythment les paysages de la vallée

Une vallée aux paysages mosaïques à forte valeur d'évasion (champs, golf, coulée verte etc.)

Un impact limité des infrastructures et des traverses de la vallée

Un réseau de voies douces relié au chemin qui longe le Réveillon

Une ambiance périurbaine où le caractère rural prend le pas sur l'urbain

Faiblesses

L'organisation routière du passage de la N19 et des traversées dans la vallée

Une tendance à l'encombrement des paysages par du mobilier péri-urbain qui tranche avec le caractère naturel

Un mitage important et la création de zones d'activités à grande échelle qui se développent en Seine & Marne, en direction du Val-de-Marne

Aucune plantation d'alignement qui pourrait limiter les ruptures d'échelle

Problématiques

Une juxtaposition d'ambiances, chacune ayant des usages parfois difficilement conciliables avec les autres

Une disparition progressive de l'image pittoresque de la vallée du Réveillon

La découverte de la vallée par le réseau de déplacements en modes actifs

Les séquences d'entrées dans la vallée depuis la RN19, première image du territoire.



Villecresnes :
Chemin des Meuniers, ancien ouvrage ferroviaire, passage de la Végétale

Valeurs clés des paysages

Typologies urbaines

L'habitat vernaculaire des villages de la vallée du Morbras
Un urbanisme qui priorise la voiture



1 Santeny : Centre ancien



2 Villecresnes : maisons individuelles et anciens corps de ferme



3 Marolles-en-Brie : Centre ancien et corps de ferme Briard



4 Santeny : Ancien corps de ferme Briard



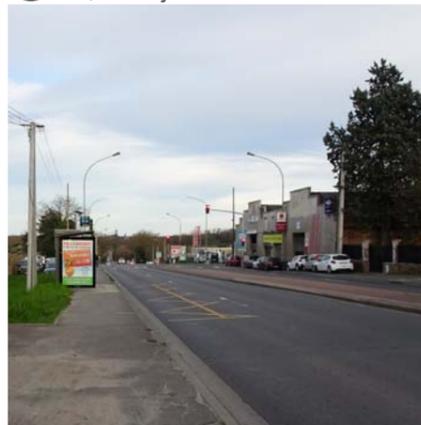
5 Villecresnes : Quartier jardiné



6 Villecresnes : Immeubles collectifs



7 Marolles-en-Brie : Secteur artisanal

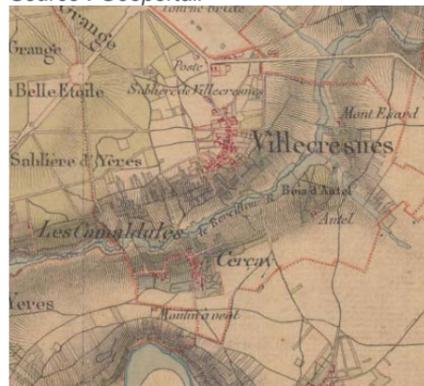


8 Villecresnes : Zone d'activités le long de la RN19

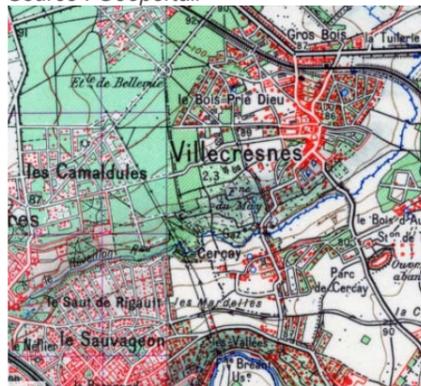


9 Marolles-en-Brie : Entrée du domaine de Grosbois

Extrait de carte de Cassigny
Source : Géoportail



Extrait de carte d'état major 1820 - 1866
Source : Géoportail



Extrait de carte IGN aujourd'hui
Source : Géoportail



Figure 5 : Villecresnes et le bourg Cerçay : Évolution de l'étalement urbain, les deux bourgs se rejoignent mais laissent place au Réveillon

Une vallée périurbaine

Les implantations historiques des villages répondent à la nécessité de se protéger des débordements réguliers et intempetifs de l'eau « qui se réveille » et inonde la vallée. Les bourgades sont en général situées en frange de plateau, comme Marolles-en-Brie et Villecresnes. Le village de Santeny fait figure d'exception, installé en creux du vallon de part et d'autre de la rivière.

L'étalement urbain, sous la forme de lotissements, se conjugue avec le développement du chemin de fer dès 1900, mais la vallée reste préservée malgré le grignotage pavillonnaire qui se développe, surtout à Villecresnes.

Dans la vallée, se juxtaposent brutalement un golf et une zone commerciale (RN19), un lotissement et une forêt, un champ, une prairie, un équipement sportif, une coulée verte etc. qui peinent à cohabiter et à créer une harmonie sur le territoire, provoquant alors des coupures franches et des ruptures brutales d'ambiances paysagères. Cette évolution a été très rapide ces vingt dernières années.

Trois villages dans la vallée, qui se singularisent

(Photographies n°1, 2, 3 et 4)

Les trois villages de la vallée (Santeny, Marolles-en-Brie et Villecresnes) se sont développés sur le territoire en suivant des dispositifs différents :

- à Santeny, il s'installe à la croisée d'une desserte routière reliant la vallée /ou/ connectant à la vallée (RD252) ;
- à Marolles-en-Brie, il est en balcon sur la vallée avec l'aménagement d'un cimetière paysager ;
- à Villecresnes, plus cosu et urbain, il est tourné vers le plateau boisé.

L'ancien village de Cerçay, fusionné avec la commune de Villecresnes, constitue une pièce urbaine particulière, installée sur le coteau orienté nord et mêle bâtiments agricoles anciens et pavillons des années 70-80.

Le village de Santeny a su préserver une grande partie de son village ancien.

Une résidence d'immeubles discontinus

(Photographie n°6)

Adossé au centre ancien situé sur le versant de la vallée, un ensemble d'immeubles collectifs a investi le coteau boisé orienté vers le sud, avec des bâtiments installés parallèlement ou perpendiculairement à pente. L'accès à cette entité urbaine ainsi que sa traversée est réservée aux résidents, ce qui la déconnecte du reste du village. Sa spécificité morphologique réside dans le fait d'avoir cherché à conserver sa typologie propre tout en traversant les époques constructives.

Les lotissements

(Photographie n°5)

L'étalement de l'espace urbain autour des centres anciens et l'apparition des premiers lotissements commencent dès les années 1900 avec le développement des voies ferrées qui conduisent alors à Paris. L'urbanisation commence sur les franges des coteaux permettant de maintenir des espaces agricoles et naturels au centre de la vallée. Seul le village de Santeny se développe en creux de vallon.

Le fond de vallée n'a jamais subi d'urbanisation de masse via des opérations de lotissement, et même si le grignotage progressif s'est poursuivi sur les versants, celle-ci a pu préserver ses respirations agricoles et naturelles.

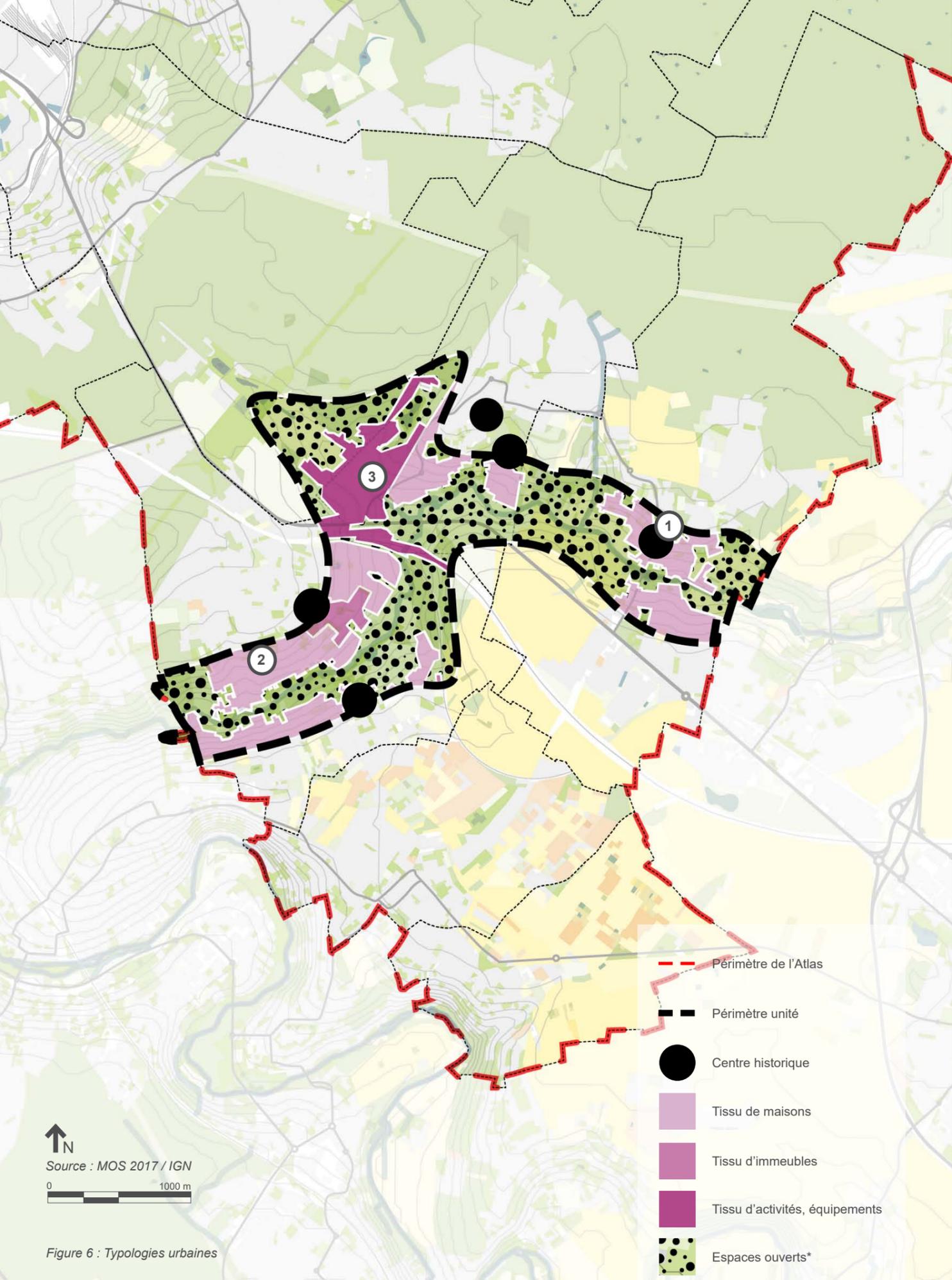
Les différents quartiers pavillonnaires typiques des années 80 / 90 sont souvent organisés en impasse ou retournés sur eux-mêmes en îlots. Ils présentent cependant des qualités paysagères remarquables dues à la présence d'une végétation plantée abondante qui leur confère l'apparence d'un quartier jardiné.

Le domaine de Grosbois

(Photographie n°9)

Cette propriété de plus de 412 hectares, dissimulée derrière son enceinte, est installée suivant un axe qui reprend celui d'un léger talweg naturel au creux duquel coule un petit affluent du Réveillon. Dans ce parc d'allure martial, un château napoléonien est implanté perpendiculairement à cette longue vue, flanqué de communs et de bâtisses ordonnancées.

Ce domaine jouit d'une renommée internationale, étant connu pour être un centre d'entraînement (équestre) qui peut accueillir jusqu'à 1500 chevaux. Cette enclave paysagère et architecturale, historique et patrimoniale, est isolée du reste du territoire



Valeurs clés des paysages Typomorphologie*

Un habitat individuel prépondérant et diffus
Une poche de collectifs et un domaine privé « étanches »



1- Tissus anciens hérités du passé, composés :
- de centre bourgs anciens et de noyaux villageois



2- Tissus de maisons individuelles, composées :
- de quartiers pavillonnaires en bande ou en étoile (en escargot)
- de quartiers pavillonnaires récents



3- Tissus d'immeubles et de bâtiments discontinus, composés :
- de grands ensemble
- de résidence semi-ouvertes

4- Bâtiments patrimoniaux et identitaires :
- Château, églises villageoises

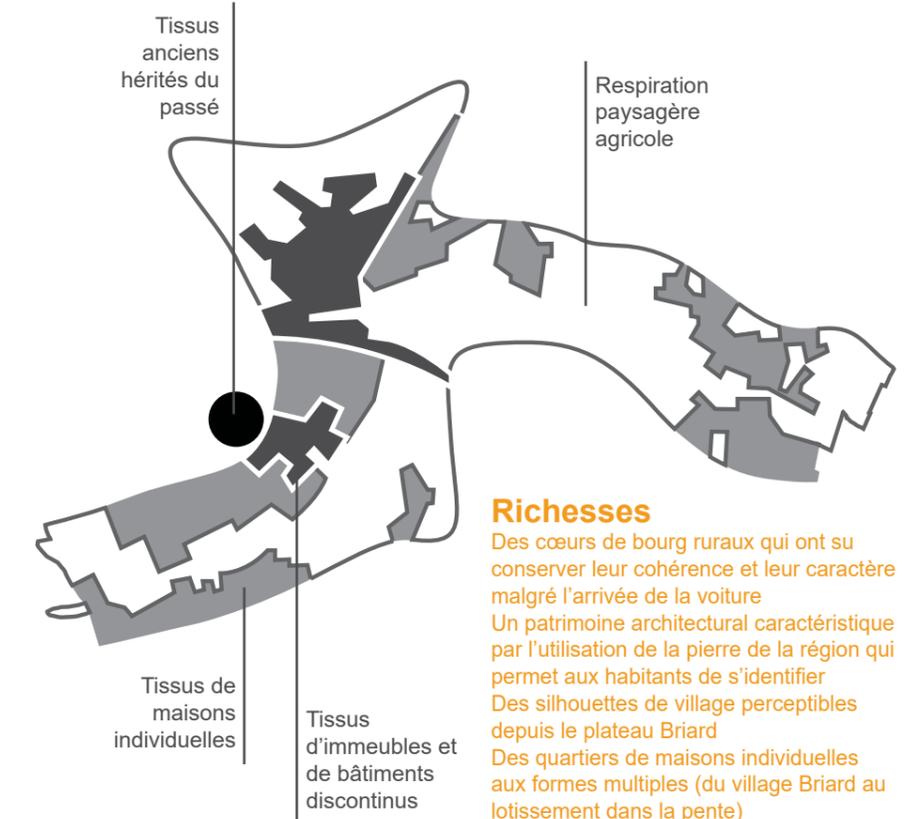


Figure 7 : Schéma simplifié des typomorphologies*

Richesses
Des cœurs de bourg ruraux qui ont su conserver leur cohérence et leur caractère malgré l'arrivée de la voiture
Un patrimoine architectural caractéristique par l'utilisation de la pierre de la région qui permet aux habitants de s'identifier
Des silhouettes de village perceptibles depuis le plateau Briard
Des quartiers de maisons individuelles aux formes multiples (du village Briard au lotissement dans la pente)

Faiblesses
Des espaces publics réduits à la fonction de desserte de l'urbanisation pavillonnaire.
Des lotissements « en escargot » et un quartier d'immeubles collectifs et résidentiels, repliés sur eux-mêmes qui contribuent au phénomène de banalisation de l'urbanisation

Problématiques

La maîtrise des franges urbaines au sein de la vallée : un risque de perte du caractère naturel par des effets de grignotage urbain
La relation entre les quartiers habités et l'eau comme composante du cadre de vie dans la vallée du Réveillon
La hiérarchisation des accès aux quartiers en lien avec les espaces ouverts (parc, bois etc.) inaccessibles comme lien entre les différents quartiers et de déplacements entre les différents composants de la vallée
L'indigence des entrées dans cette unité le long de la RN19, entrée dans la vallée du Réveillon
L'impact prévisible de zones d'activité le long de la N19 qui pénètre dans un espace agricole encore préservé du Val-de-Marne

Tout au long de la vallée, les paysages restent relativement ouverts ponctués par une variation liée à une succession de constructions : village Briard, rural et agricole, franges plus récentes de lotissements, golf et ses aménagements très jardinés.

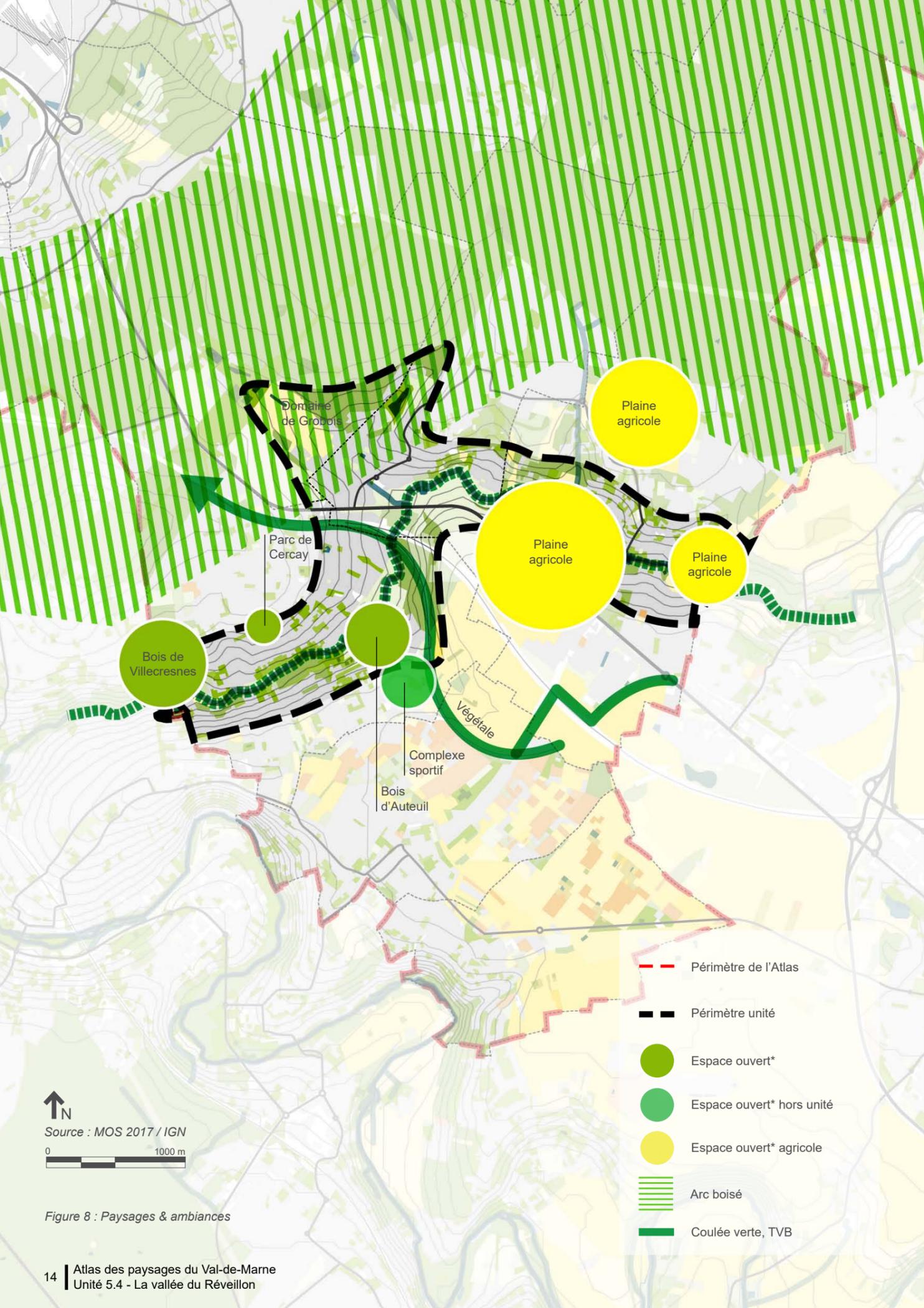
En amont, Santeny prend l'allure d'un village Briard qui a pu préserver une identité rurale avec des implantations en front de rue, un dispositif urbain villageois et un bâti ancien patrimonial. En relation directe avec les espaces agricoles et le Réveillon, c'est le seul village qui s'implante historiquement sur les deux rives.

En aval, la vallée a vu ses rives s'urbaniser progressivement mais, inondations aidant, en restant toujours à distance du cours d'eau. L'étalement urbain pavillonnaire s'est surtout opéré sur la rive droite pour venir cerner la rivière en aval.

Valeurs clés des paysages

Paysages & ambiances

Une vallée au caractère verdoyant à multiples facettes
Des champs, un golf et des prairies en fond de vallée



La vallée du Réveillon se compose d'une succession d'espaces ouverts en son creux, alors que ses coteaux sont majoritairement et historiquement habités. Champs cultivés, golf, bois, prairies rustiques et ripisylves etc. s'y succèdent le long de l'eau et forment une continuité verte et bleue d'envergure, en plusieurs configurations paysagères distinctes.

Le vallon habité

À Santeny, le dispositif villageois est le même de part et d'autre de la rivière : les rives sont composées de propriétés privées, ceintes de murs en pierre au-dessus desquels seule la végétation de la cime grands arbres apparaît. Les rues restent très minérales mais l'ambiance de parc habité domine par le peuplement arboré important qui alterne avec un jeu de murs et de pignons en pierre. La palette végétale rustique et de bord d'eau devient plus horticole en remontant sur les coteaux.

Des champs cultivés

Entre Santeny et Marolles-en-Brie, cette séquence composée comme une petite pièce agricole ondulée sur les deux rives, se découvre sur l'unique voie qui la traverse sur son flanc droit : la rue du Réveillon. La présence de l'eau est soulignée par une ripisylve tout au long de son parcours. Sur la rive droite, dans la pente, une trame parcellaire en lanières accueille des maisons individuelles dont les fonds de jardins arborés sont dotés d'une lisière protectrice boisée d'où émerge çà et là quelques toits. Sur la rive gauche, le champ cultivé en est le seul représentant.

Le golf

Le golf Bluegreen de Marolles-en-Brie, a été agrandi en 2015 et offre désormais 18 trous. Il est maintenant installé de part et d'autre du Réveillon. Le parcours profite du passage en souterrain de la rivière pour se glisser de l'autre côté de la RN19 dont il se protège par des bandes boisées denses. Il est composé d'un green planté d'arbres, de vallons et de buttes boisées étroites qui permettent aux golfeurs d'évoluer dans une ambiance fermée et protectrice qui les isole et les prive d'horizon. De l'extérieur, il est difficile de le percevoir.

La Végétale

Ex Tégéval, cette grande coulée verte départementale en cours de réalisation, permet des déplacements doux entre la plaine centrale et le plateau Briard en passant par la vallée du Réveillon. Cette promenade territoriale aménagée combine une succession d'espaces ouverts qui se raccordent à d'autres continuités piétonnes et à des sentes aménagées constituant un maillage important. Dans la petite vallée du Réveillon, la Végétale emprunte le tracé du passage souterrain du TGV pour plonger ensuite dans le vallon puis remonter par le bois d'Auteuil reprenant le tracé de l'ancienne voie de chemin de fer.

Les prairies

Installées le long du Réveillon et en fond de vallon, les prairies se succèdent suivant plusieurs cas de figure. Adossées aux quartiers pavillonnaires, majoritairement sur la rive nord, elles font face, sur la rive opposée, à un massif boisé ou encore à un ensemble de fond de jardin aux limites horticoles et parfois minérales. Cette configuration généralement ouverte au nord et plus fermée au sud tend à disparaître en aval vers l'Yerres. Un peuplement végétal varié y est établi: ripisylves, peupleraies, et autres sont accompagnés d'une plantation plus jardinée et horticole qui leur confère une allure de parc linéaire.

Quelques alignements d'arbres

Le long de la RN19 et de la rue du Réveillon, des plantations d'arbres en alignement se révèlent ponctuellement. Dans les deux cas, les arbres sont en premier plan, adossés à des masses boisées, celles du golf pour la route nationale, et celles du bois d'Auteuil pour la petite rue de desserte de la vallée.

Le domaine de Grosbois

Cette pièce ouverte et paysagère est à part dans le dispositif paysager de la vallée, tant par son aspect jardiné et son caractère reculé que par son statut privatif. Elle est cependant visible depuis l'entrée depuis le rond-point de Grosbois.



Villecresnes :
Rue du Réveillon, alignement d'arbres

Richesses

Des ambiances d'espaces de nature et de paysages variés qui se succèdent tout au long de la vallée alternant ouvertures et fermetures
Des respirations et des espaces cultivés qui font transition entre bois et villages
Le passage de la Végétale et un parcours de long de l'eau, comme révélateurs du paysage et de l'histoire du territoire
Une présence végétale dans les jardins privatifs très visible qui s'offre à l'espace public

Faiblesses

Des espaces publics dans les villages pavillonnaires (rues de lotissements) généralement absents et peu végétalisés
Des franges villageoise pavillonnaires constituées de limites disparates et en rupture avec les ambiances naturelles du fond de vallée

Problématiques

Les continuités écologiques dans la vallée et dans le territoire comme présence riche et précieuse de biodiversité
Les îlots de fraîcheurs en lien avec l'eau et ses rives
Les silhouettes de villages et les franges de quartiers en lien avec l'agriculture, les espaces naturels et les boisements

Source : MOS 2017 / IGN
0 1000 m

Figure 8 : Paysages & ambiances

Valeurs clés des paysages

Nature et végétation

La biodiversité dans la vallée et dans la campagne
Des continuités vertes et bleues à l'échelle du territoire

La nature dans la vallée du Réveillon : une biodiversité présente mais fragile

Particulièrement présente dans la vallée du Réveillon, la végétation prend des formes variées, tant par la palette végétale que par les dispositions plantées : bois, bosquets, alignements, prairies etc. L'organisation du territoire donne la part belle à la nature. Ce foisonnement peut avoir comme effet pervers de ne plus y prêter attention alors que la biodiversité reste menacée par une banalisation et un appauvrissement. La vallée révèle une transition franche entre l'agglomération dense de banlieue et la campagne cultivée et suburbaine du plateau Briard.

Les pièces paysagères de la vallée sont composées de champs cultivés, de bosquets, de boisements d'arbres isolés et en alignement. Le golf est organisé en autarcie paysagère avec sa palette au service de son univers.

Quelle place donner à la nature dans la vallée du Réveillon ?

La vallée est composée d'une succession d'ambiances d'échelles intimistes. Le caractère de chaque séquence doit être considéré comme essentiel. Les transitions (lisières) et les continuités (coulées vertes – déplacements actifs), déjà présentes sur le territoire, doivent être prolongées pour relier les différents paysages de la vallée et maintenir des espaces ouverts, jardinés, cultivés, appropriables par tous aux bords de l'eau.

La nature dans les espaces publics et dans les espaces privés (et semi-privatifs), notamment dans les jardins de maisons individuelles et les parcs habités des grands ensembles collectifs, offre une variété de strates végétales et qualitatives qui apporte de la fraîcheur et de l'ombre. La strate arborée, arbustive et surtout la variété des essences sont incontournables à toutes les échelles d'intervention et de planification, notamment :

- à l'échelle agricole, les bosquets, les haies, les alignements et les ripisylves
- à l'échelle des coulées vertes (Végétale,

chemin des Meuniers etc.)
- à l'échelle domestique des jardins et des espaces ouverts* végétalisés publics
Chaque espace a sa place et son rôle pour contribuer activement à la qualité urbaine du cadre de vie.

Stratégie de mise en œuvre

La nature présente dans la vallée du Réveillon constitue le canevas des différentes ambiances paysagères du territoire. Les rives du Réveillon ont pu rester ouvertes et ont permis de maintenir une large respiration oblongue. Spontané ou jardiné, le végétal est le plus souvent relégué à la fonction de décor et majoritairement confiné dans les espaces privés.

Il convient de poursuivre une mise en réseau des grands espaces ouverts et agricoles existants et le reste des espaces verts dans les villages en prenant en considération :

- l'inventaire, la classification et la qualification des limites d'urbanisation ;
- le répertoriage et la qualification des arbres et de la végétation existants ;
- les continuités écologiques (trame verte) et leur mise en réseau entre les villages et le Réveillon d'un côté et la ville et la campagne briarde de l'autre ;
- la réappropriation des espaces publics dans tous les quartiers d'habitation pour y conforter la nature et les usages associés.

Les mutations urbaines à l'œuvre et celles à venir, la densification de la ville sur elle-même, doivent permettre de construire un nouveau rapport à l'eau et de faire la part belle à la nature.

Richesses

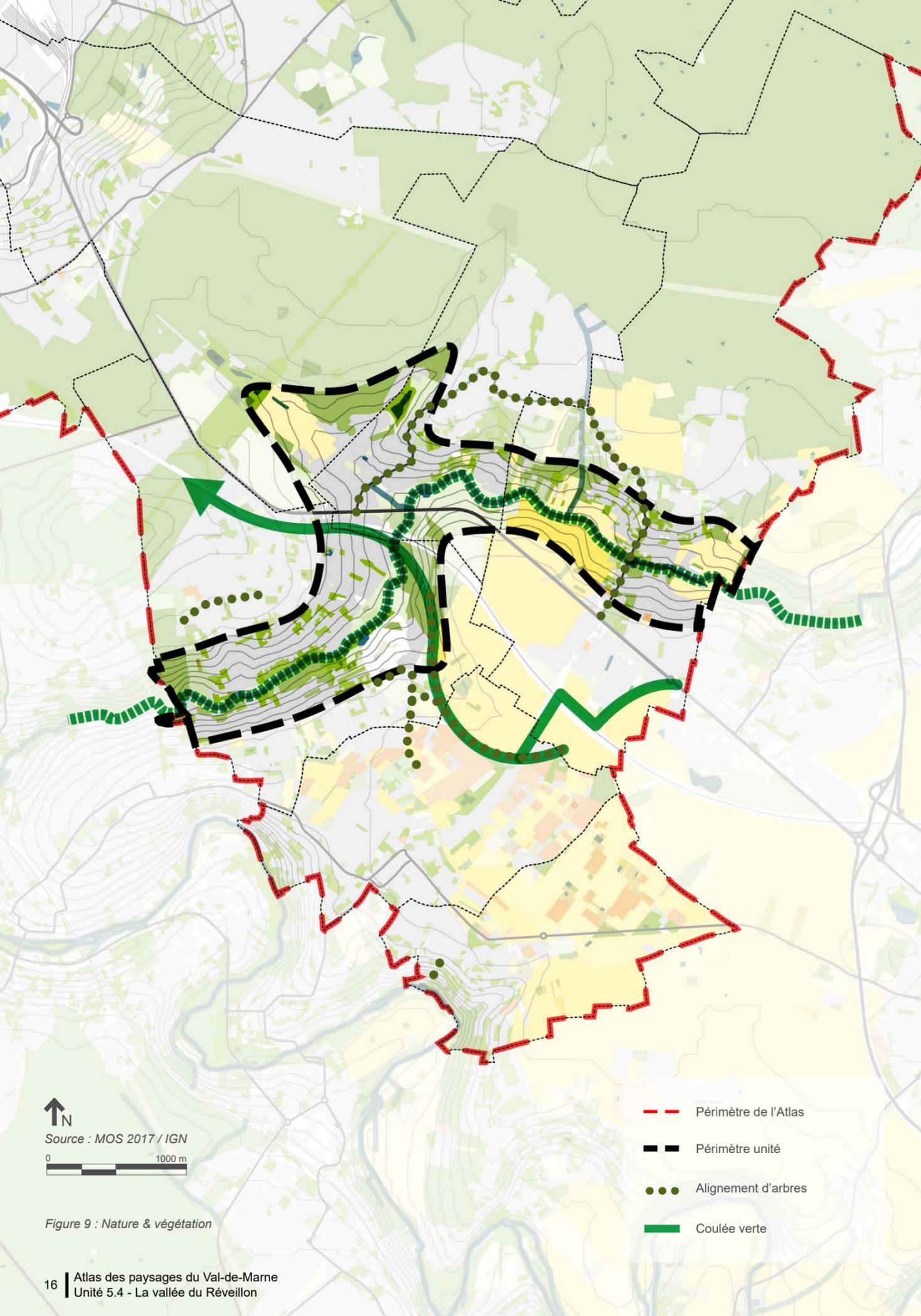
Des éléments paysagers (espaces agricoles, bois, espaces récréatifs, alignements d'arbres etc.) qui se combinent pour enrichir la trame verte
Des espaces de nature où la biodiversité peut s'installer, se développer et s'expliquer (Végétale, chemin le long de l'eau etc.)
Une présence de l'eau, même discrète qui fédère les espaces de nature de la vallée et ses différentes pièces paysagères

Faiblesses

La dominante minérale dans l'espace urbains villageois
Une absence d'espaces publics dans le tissu pavillonnaire
Un appauvrissement de la palette végétale en frange villageoise

Problématiques

Le renforcement nécessaire des trames vertes et bleues dans le territoire, projet de continuité et de liaisons pour une stratégie de protection et de valorisation de la biodiversité dans la vallée du Réveillon



Source : MOS 2017 / IGN
0 1000 m

Figure 9 : Nature & végétation



Villecresne : chemin le long du Réveillon, un tronçon du Grand Réseau de Pays Ceinture Verte de l'Île-de-France



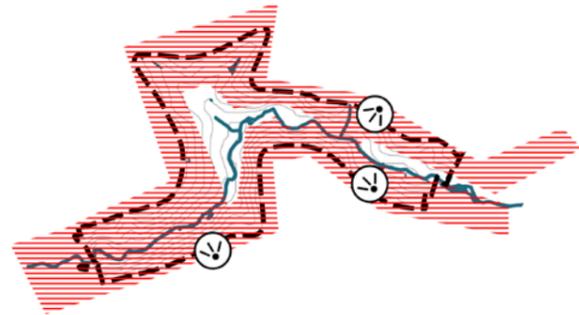


Figure 10 : Socle géographique

Des repères géographiques de compréhension du territoire

- Répertoire et gérer les échappées visuelles et les cônes de vues depuis les espaces de basculement existants, lieux privilégiés de perception du paysage.
Exemple : aménagement de belvédères, gestion de la hauteur des constructions et de la végétation.

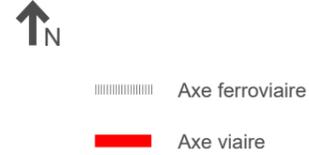
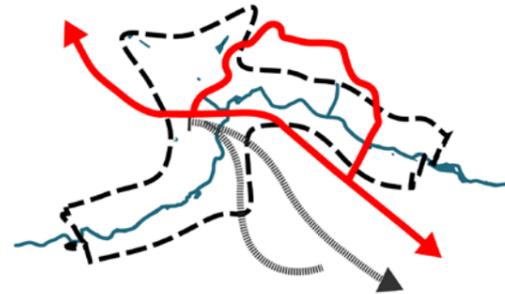


Figure 11 : Axes de composition

Un projet commun autour de la N19 et des berges du Réveillon

- Établir une stratégie de recomposition paysagère et urbaine autour de l'axe historique N19 et de ses potentielles mutations.
- Renforcer et poursuivre les aménagements des continuités de déplacements (doux / actifs) existants le long du Réveillon, liaisons vertes en lien avec la Végétale (axe de découverte privilégié), les différentes pièces paysagères et le patrimoine en rapport avec l'eau (canal, moulin, écluse, rus etc.).

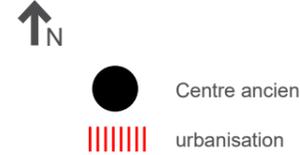
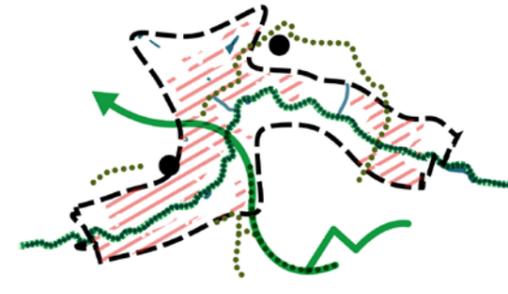


Figure 12 : Espaces urbains

Un maillage vert, support de continuités douces dans les tissus urbains

- Mettre en relation les quartiers environnants avec les cours d'eau en s'inspirant des ambiances naturelles des rives.
Exemple : le plan des déplacements et d'itinéraires pour randonnées du département (PDIR) pourrait être le support de cheminements donnant accès au Réveillon.
- Recomposer et renforcer le caractère paysager des franges villageoises et des respirations paysagères (espaces ouverts*), lieux d'interfaces entre les espaces agricoles, publics et les limites des quartiers pavillonnaires.
- Composer avec l'arbre comme outil de développement et de requalification des espaces publics et des opérations privées (désimperméabilisation des sols, pleine terre pour les végétaux, continuités écologiques etc.) : sensibilisation aux enjeux de biodiversité et protection des jardins de cœur d'îlot.

Quatre enjeux majeurs

Porteurs de projet



Figure 13 : Espaces paysagers

Le linéaire de la Végétale, les rives du Réveillon, le linéaire des coteaux boisés, les espaces cultivés, composantes territoriales

- Mettre en place des transitions entre les berges du Réveillon, les espaces agricoles (prairies, pâturages...) et les espaces urbanisés en se servant de la trame paysagère existante.
Exemple : réseau de haies et de chemins.
- Conforter et protéger les dispositifs de végétation riparienne* (arbres, ripisylves, haies etc.) et les espaces de respiration, valeurs clés des paysages de la vallée du Réveillon.
Exemple : gestion de l'accueil du public dans les ENS, espaces dédiés à la nature en mettant à l'écart les circulations humaines.

L'index des figures répertorie l'ensemble des illustrations. Chaque figure est numérotée, nommée et référencée par page.

P21

- Figure 12 : Espaces urbains
- Figure 13 : Espaces paysagers

P2

- Figure 1 : Périmètre de l'Atlas
- unité 5.4 - La vallée du Réveillon

P2

- Figure 2 : Croquis unité 5.4 - La vallée du Réveillon

P6

- Figure 3 : Identité & territoire

P8

- Figure 4 : Géographie & infrastructures

P10

- Figure 5 : Villecresnes et le bourg Cerçay : évolution de l'étalement urbain

P12

- Figure 6 : Typologies urbaines

P13

- Figure 7 : Schéma simplifié des typomorphologies*

P14

- Figure 8 : Paysages & ambiances

P16

- Figure 9 : Nature & végétation

P20

- Figure 10 : Socle géographique
- Figure 11 : Axes de composition



ATLAS DES PAYSAGES VAL DE MARNE

Version numérique
Dépôt légal : Mai 2024
N°ISBN : 978-2-11-172439-6